



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 2 juillet 2025 à 19h00 /
2025eko uztailaren 2ko biltzarra, arratsoko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
26 juin 2025 / 2025eko ekainaren 26a	27	17

Etaient présents / Hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Frédéric CARRICABURU, Marie Pierre CLAVENAD, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Philippe GIRALDI
Francis DOMANGÉ (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Xalbat GARAT (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Philippe CELAYA (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Antoine COGNAUD (k) à Marie Pierre CLAVENAD (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)

Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2025-30 Signature convention avec Le Col pour les 15 logements locatifs sociaux du programme 'Burdin' / 'Burdin' proiektuko 15 bizitegi sozialendako Le Col-ekin hitzarmenaren izenpetzea

Le Col a pour projet la construction d'un programme de 45 logements + 1 commerce à Burdin Bidea (carrefour d'Haizpia), avec une répartition des logements comme suit : 9 logements en dation, 8 logements BRS, 13 logements soit en bail réel solidaire soit en accession libre et 15 logements locatifs sociaux.

Afin de permettre la réalisation des 15 logements locatifs sociaux, il est demandé à la Commune de s'engager à participer à leur financement à hauteur de 120 000 € pour un coût de revient de l'opération estimé à 3 132 592 €.

L'aide serait versée en deux fois : 50 % au début des travaux et 50 % à la livraison.

Ces 15 logements (8 PLUS et 7 PLAI) destinés à de la location sociale seront composés de la manière suivante : 5 T2 et 10 T3.

Le calendrier prévisionnel :

- démarrage des travaux de gros œuvre : septembre 2025
- livraison prévisionnelle : 3^{ème} trimestre 2027

Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante avec Le Col.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 120 000 € au COL pour une aide au financement de la construction des 15 logements locatifs sociaux à Burdin Bidea.

PRÉCISE que l'aide sera versée en deux fois : 50 % au début des travaux et 50 % à la livraison des logements.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante et tous documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gainerako egun, hilabete eta urtean.

Pour extrait certifié conforme / Egiazaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,

Jean Louis FOURNIER

